Gestion de l'eau : une communication inaudible, des principes à géométrie variable et des mesures inappropriées.



Un jour, les uns se félicitent de la destruction d'un moulin ou d'un étang qui stockait de l'eau douce. Les mêmes le lendemain déplorent des vannes levées provoquant l'assec d'un cours d'eau. Si la destruction des barrages est une tendance environnementale prétendument vitale, on déplore que le dogme destructif prime les besoins en eau. Les slogans ne devraient pas fonder la politique de l'eau. Il faut définir les enjeux pour répondre aux besoins : on veut de l'eau ou on n'en veut pas ?(1)

Il ne se passe plus un jour où les exemples de ces nombreuses incohérences abondent(2). On a besoin d'eau mais les préfets prennent des mesures pour qu'elle aille se perdre au plus vite dans l'océan qui, lui, n'en a pas besoin.

La destruction d'un petit barrage équipé d'une passe à poissons au centre de Tulle a par exemple supprimé une réserve de plus de 10 000m^3. Et ainsi de suite.

2017 

 2022

il faudrait, parait-il, revenir aux « rivières sauvages ». Ce serait mieux pour les poissons, même s'il n'y a presque plus d'eau.
De nombreuses AAPPMA ne partagent pas cette croyance.




Outre le coût destruction-renaturation, on interdit certains usages de l’eau au profit d’une jouissance piscicole exclusive.

Les partisans des destructions d’ouvrages reprochent au premier chef le phénomène d’évaporation. C’est un truisme techniquement malhonnête.
En effet :
1) rapporté à la surface, un m² d’eau évapore souvent moins que la ripisylve voisine ou la jonchaie qui remplacerait le plan d’eau disparu. Vidanger le Vicoin et le Thouet envahis par la Jussie n’exclut pas une évaporation accrue, alors qu’il n’y a plus qu’un filet d’eau dans le lit mineur.

2) le stock piscicole dépend du volume d’eau. Il existe un ratio : kg poisson/m^3 d’eau, selon les espèces et le milieu.
Pas d’eau, pas de poisson.
Ce déterminant a été méconnu quand la FNPF milite pour envoyer l’eau au plus vite vers la mer en détruisant les ouvrages. Elle vocifère ensuite et se plaint d’être contrainte de multiplier les pêches de sauvegarde. Il n’y a qu’un pas pour les Fédérations de pêcheurs pour réclamer encore plus de subventions pour indemniser les pêches électriques puis les ré-empoissonnements alors qu’elles sont responsables de la situation. Certes pas responsables de la sécheresse, mais de ne pas avoir anticipé les besoins en stockant l’eau gravitaire excédentaire, pire en contribuant à priver leur cheptel d’eau,

3) il y a enfin un poncif incontestable sur l’évaporation jamais évoqué : **ne s’évapore que l’eau disponible stockée**.
Pas d’eau stockée, pas d’évaporation.
Mais tous les végétaux continuent quand même à « évaporer ». Le reproche de l’évaporation est donc stupide.
D’autant plus partisan sans étude scientifique sur les multiples avantages de l’évaporation sur les milieux.

Epilogue

Nous craignons que le sujet ne soit jamais traité par la politique nationale(3) aux préoccupations très courtermistes, mais plutôt par des aléas climatiques de plus en plus sévères contraignant les Collectivités territoriales, par nécessité, à réviser certains principes.

Cela viendra… mais nous aurons perdu beaucoup de temps. Pourtant, il y a urgence et nous aurions droit à des analyses robustes répondant aux besoins.

(1) économiser l’eau: oui.
Mais prétendre réduire drastiquement certains usages n’est pas un diagnostic : c’est une idéologie, dans un pays qui laisse se perdre entre 100 et 140 milliards de mètres cubes dans l’océan.
(2) incohérences entre le discours public et les mesures prises sur les cours d’eau ; contradiction totale dans la rhétorique antagoniste des Fédérations de pêcheurs; incompatibilités entre les exigences invraisemblables des écologistes et les besoins en eau. Le constat est lourd.
En effet:
– les FD de pêche achètent et louent des milliers d’hectares de lacs et étangs et ils stigmatisent dogmatiquement les lacs étangs privés;
– les écologistes militent contre la dérivation d’eau excédentaire des rivières dans des plans d’eau classiques et ils s’indignent, au point de les saccager, contre les bassines alimentées par pompages.
Un vrai faux remède qu’ils ont pourtant contraint à initier.

(3) Tout ce qui nous vient du « national » depuis 15 ans, ce sont des arrêtés, décrets, circulaires du Ministère de l’écologie servant une écologie.

Lu dans Le Courrier de l’Ouest Publié le 20/08/2022. Triste désolation au moulin du bourg. Un acte de malveillance met une rivière des Deux-Sèvres à sec. La levée des pelles a provoqué la vidange de la réserve d’eau. La rivière L’Argent est à sec à Saint-Clémentin, commune de Voulmentin, près de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Des personnes ont récemment ouvert les pelles de l’écluse du moulin du bourg située sur la rivière à Saint-Clémentin provoquant l’assec du cours d’eau.
Louis Portal de l’association de pêche Poisson d’Argent a constaté les dégâts : J’ai avisé la Fédération départementale de pêche. Comme s’il ne suffisait pas de la sécheresse… Je suis dégoûté et désemparé. Nous avions déversé des poissons en avril et comme tous les pêcheurs, maintenant je suis inquiet : les poissons qui manquent d’eau vont périr. Jusqu’où peut aller la bêtise ?